Guinkirchen

MOSELLE Lorraine



en cas de danger ou d'alerte

- 1. abritez-vous
- 2. écoutez la radio
- 3. respectez les consignes
 - > n'allez pas chercher vos enfants à l'école

pour en savoir plus, consultez

> en préfecture, le Document Départemental sur les Risques Majeurs

> sur Internet : www.prim.net